

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 4 JUILLET 2024

N° 2024-292 JOURNEES POUR LE CLIMAT – DEVIS SCIENCE TOUR

Nomenclature des actes : 1.7

Vu les lois et règlements en vigueur ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment ses articles L 5211-9 et L 5211-10, indiquant que la présidente peut recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°2020-161 du Conseil Communautaire en date du 24 juin 2020 donnant délégation à Madame la Présidente ;

Considérant les « Journées pour le climat » organisées par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay du 27 septembre au 6 octobre 2024 ;

Considérant le souhait de proposer la présence du Science Tour ;

Considérant le souhait de rendre accessible les animations du Science Tour le mercredi 2 octobre 2024, sur la journée pour le grand public et les centres de loisirs ;

Considérant que la thématique s'articule autour de la protection de l'environnement et plus particulièrement sur l'eau ;

LA PRESIDENTE DÉCIDE CE QUI SUIT

Article 1: La Présidente décide donc de signer le devis avec l'association: Les Petits Débrouillards pour un montant de **1854,72 €** net de taxes.

Article 2 : Les crédits nécessaires au financement de cette opération sont inscrits au Budget de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Communautaire et sera transmise en la forme légale.

À CHANTONNAY, le 4 juillet 2024
Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET